



Titre : Opérateur/trice de fin de semaine-Quart de soir

Date de début : Dès que possible

Horaire de travail : Vendredi, samedi et dimanche de 15 :30 à 4 :30, 36 heures par semaine

Statut d'emploi : Permanent

Quart de travail : Soir

Sous la supervision de la Directrice des opérations, l'opérateur est responsable d'opérer, organiser et entretenir les activités de façon à répondre à la demande de la production. Pour ce faire, il s'assure de rencontrer les objectifs fixés par la direction en terme quantitatif et qualitatif et ce, dans le respect des valeurs organisationnelles et des règles de santé et sécurité établies.

Tâches et responsabilités :

- Réception des marchandises;
- Expédition des produits finis;
- Remplir les formulaires de réception, d'expédition, etc.;
- Remplir les bon de livraison des clients pour les produits expédiés;
- Opérer les Lifts et Loader efficacement de façon sécuritaire;
- Faire l'entretien préventif des lifts et loader (signaler toutes anomalies à votre supérieur);
- Faire l'entretien préventif des équipements du poste de travail (signaler toutes anomalies à votre supérieur);
- Opérer (tamiser, nettoyer, empocher, etc.) et assurer le bon fonctionnement des équipements;
- Remplir le formulaire de rendement des équipements;
- Faire la prise d'échantillon des produits fini;
- Assurer la gestion (rotation) des échantillons;
- Assurer la qualité des produits finis;
- Entretien l'environnement de travail propre (ne pas avoir d'accumulation de produit par terre), ranger les choses aux bonnes places (pile de palettes, intrants, produits finis, etc.);
- Participer à la mise en place du développement et de l'amélioration en continue du département;
- Effectue toutes tâches requises par son supérieur dans le cadre de ses fonctions.

Exigences :

Polyvalent, autonome, ponctuel et responsable;

Capacité à travailler selon la température extérieure;

Expérience conduite chariot élévateur essentielle;



PROREC

Connaissance de la conduite d'un loader, un atout;
Capacité à travailler en hauteur essentiel.

Avantages :

Salaire de 15.00\$ de l'heure + Prime de fin semaine de 3.00\$ de l'heure + Prime de soir de 1.00\$;

Congés sociaux;

Assurance collective payée 50% par l'employeur;

REER collectif;

Remboursement de 150\$ par année pour l'activité physique.

Pour postuler en ligne et obtenir de plus amples renseignements sur les perspectives d'avenir chez PROREC utiliser le lien ou contactez-nous à: emploi@prorec.ca.